

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 36 (1902)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1902.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LES TRIBULATIONS D'UN MERLE

Si l'hiver dernier a été exceptionnellement doux, il n'en fut pas de même du précédent, qui se fit remarquer par un froid rigoureux et persistant. Aussi ne devait-on pas être surpris de constater quelques ravages dans les rangs de la gent ailée, et tout particulièrement parmi nos petits oiseaux, périissant faute d'abris sûrs et de nourriture. C'est ainsi que le 30 Janvier 1901, de grand matin, un brave charretier italien m'apportait dans la poche de son paletot "un petit oiseau à bec jaune tout xelé" qu'il avait trouvé à la carrière de M^r Ritter, près de Monrux. L'oiseau était encore en vie, mais incapable de faire un mouvement. Quoique sans brevet m'autorisant à pratiquer la médecine ou la chirurgie, je crus devoir faire le nécessaire.

Au premier examen, je vis que le pauvre merle avait une des pattes paralysée et les deux ailes soudées ensemble sur le dos par une forte cuirasse de glace qui l'enserrait comme dans un étou. Ouvrant son beau bec jaune et me regardant d'un oeil plein de tristesse, il semblait vraiment me supplier de lui venir en aide. Je m'empressai donc de le transporter dans mon atelier, où les 16° de chaleur qu'accusait le thermomètre ne tardèrent pas à le débarrasser de la couche de glace qui lui recouvrait l'extrémité des ailes. L'excellent chanteur allait pouvoir reprendre sa chanson aux premiers beaux jours du printemps et je me proposais bien de lui rendre assez tôt la liberté pour qu'il pût aller rejoindre sa compagne, désolée sans doute et le cherchant sans relâche dans les bosquets de Monrux. Malheureusement, je dus constater bientôt que sa patte paralysée restait dans le même état qu'au premier moment. Mon protégé était très gai et mangeait de fort bon appétit; mais peu à peu il devint inquiet, une sorte d'énouement l'envahit et quelques jours plus tard on pouvait avoir la certitude qu'il ne voyait pas l'avenir en rose. L'infortuné s'en prenait visiblement à sa maladresse: de son bec acéré il se mit à piquer sa patte malade, et cela avec une telle rage qu'il en fit jaillir le sang; il voulait à tout prix arracher ces quatre griffes qui le retenaient accroché aux perchoirs de sa cage chaque fois qu'il cherchait à sauter de l'un à l'autre. Il est vrai qu'il y avait là de quoi perdre patience, car à tout instant du jour il se voyait suspendu par cette malheureuse patte et obligé de battre des ailes pour se remettre en équilibre. L'impossibilité d'une guérison semblait se dresser devant lui comme une perspective qui l'exaspérait; c'est alors que, reprenant sa tâche à grands coups de bec, mon petit infirme tentait de remettre en place ses griffes qui s'enchevêtraient d'une manière de plus en plus inquiétante. Ses articulations du membre malade furent ainsi mises à nu et le pauvre ne cessait de se maltraiter. Que faire? C'était pénible à voir et j'en souffrais d'autant plus que j'avais la certitude de ne jamais arriver à lui faire comprendre la nature de son infirmité, ni l'insuffisance de ses aptitudes chirurgicales. Comme il fallait s'y attendre, le mal empira et le dénouement fatal survint au bout de 24 jours, soit le 23 Février 1901.



Il me reste maintenant à donner l'explication du fait que je viens de relater. Le merle croyant avoir découvert un abri sûr dans une niche que surplombent les rochers de la carrière de M^r Ritter, s'y était installé pour la nuit du 29 au 30 Janvier. L'imprudent n'avait pas remarqué au-dessus de lui une fissure d'où s'échappaient des gouttes d'eau qu'un froid intense transformait immédiatement en une couche de glace qui constituait en quelque sorte son propre cercueil. L'arrivée du charretier italien avait à elle seule prolongé de plus de trois semaines l'existence d'un petit oiseau à bec jaune tout gelé. Chacun de ses compatriotes n'en eût pas fait autant!

J. Fercier

LES EMPOISONNEMENTS PAR LES CHAMPIGNONS

(SUITE)

Nous donnons ci-après les deux premières tables des champignons appartenant à la famille nombreuse des Agaricinées:

Table I.

FAMILLE DES AGARICINÉES

(Diagnose page 11).

Genre *Amanita*.

Diagnose : Volve complète, c'est-à-dire entourant au commencement la totalité de la fructification. Cette volve ne se confond pas avec l'épiderme du chapeau, mais en est bien distincte, le pied peut être facilement séparé du chapeau.

Amanita phalloides, Fries.
(Amanite phalloïde).

Chapeau : d'abord en forme de cloche, puis étalé, large de 6 à 8 cm, à bord mousse, lisse, circulaire. Sa couleur est variable : blanche, verte, jaune, olive, blanche à centre noir, etc.

Pied : plein, plus tard creux vers la pointe, long d'environ 8 cm., assez glabre.

Volve : à peu près libre, molle, souvent elle entoure la base du pied et ressemble à un bulbe. Fréquemment volve et bulbe sont souterrains et il est nécessaire, pour constater leur présence, de creuser la terre autour du pied, cette précaution est d'une grande importance. C'est pour l'avoir omise que maint accident mortel s'est produit.

Lamelles : bord libre, convexe, blanches, minces.

Anneau : membraneux et pendant.

Spores : blanches, sphériques, diam. $7\frac{1}{2}\mu$.

Remarque : - Les sous-espèces et les variétés de l'*Amanita phalloïde* sont représentées à la table suivante.

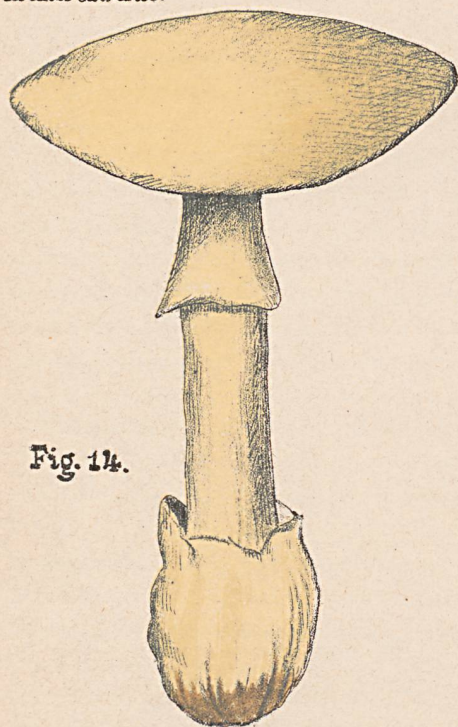


Fig. 14.

Amanita phalloides, Fries.
(Amanite phalloïde).
Vulg. Amanite bulbeuse.

+ POISON +

(Phalline.)

Genre *Psalliota*, s. *Fratella*.

Diagnose : Voile partiel en forme d'anneau. Pied se détachant facilement du chapeau. Spores brun pourpre ou brunes. Lamelles libres.

Pas de volve.

Psalliota, s. *Fratella campestris*, Fries.
(Champignon de couche).

Chapeau : charnu, plan-convexe, soyeux, floconneux ou présentant de petites écailles, blanc, large de 6 à 14 centimètres, à chair rougeâtre.

Pied : plein, lisse, blanc, haut de 6 à 8 cm, large de 1 à 2 cm, son épaisseur est égale partout, parfois il est légèrement renflé à son extrémité inférieure.

Lamelles : libres, convexes, un peu déliquescentes, rouge chair ou brunâtres.

Anneau : membraneux, un peu déchiqueté.

Spores : rondes ou légèrement elliptiques, brunes, leur grand diamètre est de 9μ , leur petit diamètre 6μ .

Remarque : - La variété *sylvicola* présente un chapeau lisse, brillant, blanc. Sa chair, blanche, ne change pas de couleur à l'air. Les lamelles, d'abord blanches, deviennent brunes dans la suite, habite les forêts. La variété *pratensis* a un chapeau recouvert d'écailles rougeâtres, sa chair rougit rapidement à l'air, se trouve dans les prés et les pâturages. La var. *vaporaria* a un chapeau finement jaunâtre, écailleux et filamenteux. Ses lamelles sont d'un rouge noir. L'anneau est large, pendant et indivis.



Fig. 15.

Psalliota campestris, Fries.
(Champignon de couche).

Comestible.

Genre *Tricholoma*, Fries.

Diagnose : Pied central charnu, lamelles convexes; voile partiel très indistinct et filamenteux.

Pas de volve.

Tricholoma albellum, Fries.
(Mousseron blanc).

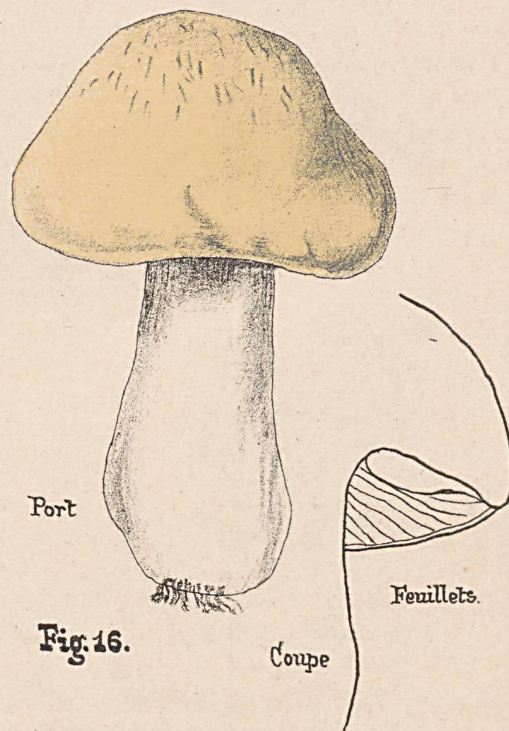
Chapeau : charnu, d'abord conique, puis étalé, à centre bosselé, compact, régulier, lisse, humide et blanc, devenant plus tard gris brun et présentant alors des écailles semblables à de petites taches. Bord aminci, lisse et nu.

Pied : solide, ovoïde ou en forme de bulbe, filamenteux.

Lamelles : régulièrement amincies et fixées au pied, pressées les unes contre les autres et plus larges vers le bord du chapeau; d'un blanc pur.

Spores : de forme ovoïde, très allongée, blanches.

Remarque : - Le *Tricholoma gambosum*, Fries, et le *T. Georgii*, Fries, sont très voisins, sinon les égaux du Mousseron blanc. Comme lui, ce sont des comestibles très appréciés.



Port

Fig. 16.

Coupe

Feuillets.

Tricholoma albellum, Fries.
(Mousseron blanc).
Vulg. Champignon muscat.

Comestible.

Table II.

FAMILLE DES AGARICINÉES

Genre *Amanita* (voir table I.)
Variétés de l'*Amanite phalloïde*.

***Amanita verna*, Fries.**
(*Amanite printanière*).

Chapeau blanc ou jaunâtre, humide ou visqueux; hémisphérique d'abord, il s'étale ensuite, diamètre : 5 à 8 cm, il porte à sa surface des verrucosités qui sont des restes de la volve.

Pied blanc, mou, creux à la fin, présente à sa base un renflement entouré par les débris de la volve.

Feuillets et spores blancs.

Chair blanche.

Anneau blanc.

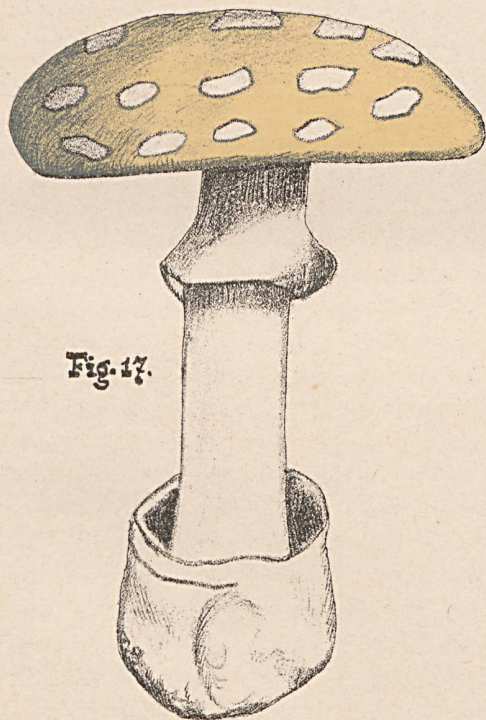


Fig. 17.

***Amanita verna*, Fries.**
(*Amanite printanière*).

+ POISON +

(Phalline.)

***Amanita citrina*, Sch.**
(*Amanite couleur citron*).

Chapeau jaune ou verdâtre, présentant des restes de volve, blancs ou jaunes.

Pied blanc ou jaunâtre, renflé à la base en un bulbe entouré de la volve.

Feuillets blancs, jaunâtres sur le bord.

Chair blanche, jaunâtre sous l'épiderme, amère.

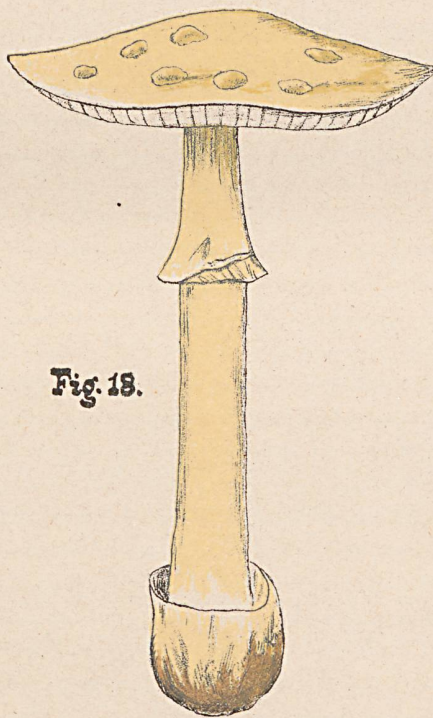


Fig. 18.

***Amanita citrina*, Sch.**
(*Amanite couleur citron*).

+ POISON +

(Phalline.)

***Amanita mappa*, Fries.**
(*Amanite mappa*).

Cette espèce est une variété de l'*Amanita citrina*, elle ne s'en distingue que par la coloration **brune** des verrucosités du chapeau.

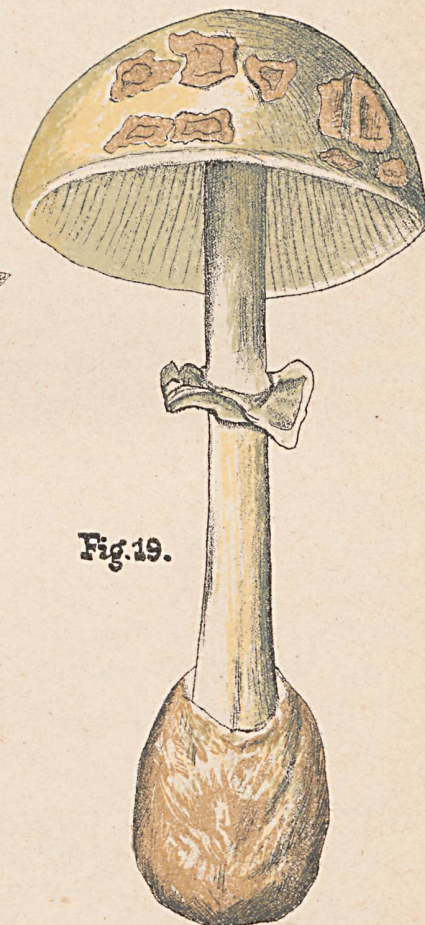


Fig. 19.

***Amanita mappa*, Fries.**
(*Amanite mappa*).

+ POISON +

(Phalline.)

Remarque générale : - La synonymie du genre *Amanita* est peu claire, sous le nom d'*Amanita bulbosa*, les toxicologistes comprennent plusieurs formes, à savoir : *Am. bulbosa*, Pers., et ses variétés : *alba*, *citrina*, *virescens*, *olivacea* et l'*Amanita phalloïdes*, Fries, l'*Amanita virosa*, Fries, l'*Amanita venenosa*, Pers., etc. - Toutes ces formes ressemblent plus ou moins aux trois formes principales figurées ci-dessus, toutes sont vénéneuses et, répétons-le : une fois en présence de ces champignons, il faut se souvenir qu'il y a dans leur volve quelque chose du froid de la mort !

(A suivre.)

D^r E. Robert-Tissot.

UN NID D'ABEILLES SAUVAGES

En descendant depuis Saignelégier (district des Franches-Montagnes) dans le charmant cirque de Soumois, je m'arrêtai un instant à Belfond-dessus, d'où l'on va visiter la ruine de Franquemont, perchée sur les rochers coralliens qui dominent le Doubs. Sa journée était splendide, il faisait ce chaud agréable du premier printemps qui fait voltiger les papillons fraîchement éclos à travers les bois aux branches nues, où les feuilles sèches d'antan se tordent au soleil en répandant des senteurs de cire et de résine. Ses prés verdissants étaient parsemés d'étoiles d'or, qu'il fait beau voir, surtout lorsqu'on est jurassien, puisque c'est là notre *Narcisse* à nous, l'*Acis* ou la *Fleur du Coucou* qui annonce le printemps comme l'oiseau, et qui, bien que sans odeur pénétrante, a cependant un parfum, rapelant autant que sa couleur et son autre nom d'*Ovile* ou d'*Euvile* (*ovulum*, petit œuf), le parfum des œufs frais de Pâques.^(*) Ce nom a été transformé par transmutation de lettres en celui plus connu d'*Olive*, mais dépourvu de sens, ou du moins laissant à peine reconnaître l'étymologie.

Ce qui m'avait attiré, il est vrai, sur les rochers de Franquemont, c'est un phénomène géologique qui n'est peut-être pas étranger à la formation du sol où croissent par lits les narcisses jaunes dans les dépressions ou concavités du sol où s'est accumulé le lœss de lévigation ou de liscivation des roches calcaires du Jura; ce sont les champs lapiaires ou surfaces raboteuses, formées de tabourets de roches et de rigoles profondes, où il n'est pas trop agréable de pousser une marche un peu précipitée.

Un grand champ lapiaire sur les roches coralliennes, c'est assurément bien intéressant, parce que cela suppose un temps d'arrêt dans le délitage ou le déblocage des étages suprajurassiques qui recouvraient autrefois le corallien ou l'avracien du cirque de Soumois. La formation de lapies, ou la dissolution des calcaires par l'eau des pluies, exige un temps considérable pendant lequel la rivière doit avoir creusé son lit plus profondément, jusqu'au pied des rochers de Franquemont. Ajoutons à cette considération l'existence d'alluvions anciennes bien stratifiées à 30 mètres au-dessous du niveau actuel du Doubs à Soumois, qui témoignent de l'action érosive de la rivière dans les temps quaternaires, et nous pouvons nous faire quelque idée de l'énorme ancienneté du champ lapiaire de Belfond. — C'est en réfléchissant à ces lointaines origines que je m'arrêtai au pied d'un jeune chêne qui portait ce pendant toutes les traces des orages du temps et de nos temps, vu que son tronc, de 30 à 40 cm., était déjà creux. Il avait servi d'habitation à un essaim d'abeilles sauvages, et je voulus aussi reconstruire l'histoire des vestiges qui se présentaient à mes yeux. Le croquis ci-dessous représente l'arbre tel que je l'ai vu ce jour-là; une sorte de porte ou de couvercle, avec un trou naturel C, gisait non loin de l'arbre ouvert et creux. Il y avait encore des traces d'abîmes d'abeilles dans la cavité, et deux trous A et B avaient été pratiqués au percir à travers l'écorce et la paroi ligneuse de l'arbre, l'un à 2 m 60, l'autre à 1 m 30 du sol.

On devine donc tout de suite que les entrées et sorties des abeilles par le trou C, situé au point d'insertion ou à l'aisselle d'une vieille branche, avaient trahi la présence d'un trésor de miel dans notre chêne creux et quelles ont été les précautions prises pour l'extraction de l'essaim. Évidemment, il avait tout d'abord fallu sonder le tronc pour connaître exactement la place des rayons dans cette ruche improvisée; après quoi le propriétaire du terrain, auquel elle appartenait de droit, avait pu sagement entailler l'arbre. Je m'en allai incontinent à cette source de renseignements, et je trouvai auprès d'un septuagénaire avenant et causeur agréable, le propriétaire de la ferme de Belfond-dessus, et chez ses fils, l'explication désirée.

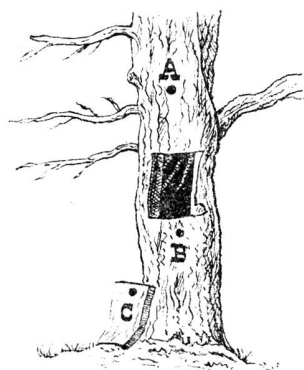
Au mois de juin 1900, tandis qu'on était aux champs, un essaim sortit du rucher de la ferme de Belfond-dessus et ne put être recueilli, ni même observé. Quelque temps après, les fils de M^r Deuret constatèrent que des abeilles avaient élu domicile dans le chêne de Franquemont. On laissa travailler les abeilles durant toute la belle saison. Par un jour clair et froid de l'hiver dernier (Février 1901), lorsqu'il fut possible d'examiner à loisir et sans inconvénient le nouveau rucher, les jeunes gens sondèrent le tronc, puis découpèrent à la scie et à la hache une porte ou clapet demi-cylindrique tout autour de l'ouverture naturelle qu'avait trouvée l'essaim. Il avait produit une trentaine de livres de miel. On le recueillit, on l'hiverna dans la ferme, mais, soit que la reine pèrit, soit que l'essaim eût été dérangé en temps inopportun, ou pour quelque autre cause, il ne prospéra point.

Détail qui mérite d'être signalé: un nid analogue, logé dans le tronc d'un chêne, et conservé au Musée d'histoire naturelle d'Alsace-Lorraine à Strasbourg, présente des rayons très longs, irréguliers, et composés de lambeaux accolés et suspendus les uns aux autres en descendant dans le cylindre de l'arbre, tandis que dans les ruches ordinaires, les abeilles partagent régulièrement la corbeille de paille par des cloisons parallèles et symétriques. Cette disposition des rayons à l'état de nature ou sauvagerie des abeilles rappelle et justifie l'expression biblique relative à la Palestine d'autrefois: le pays dé coulant de lait et de miel. Ses abeilles sauvages suspendaient alors également leurs rayons en longues grappes ou en forme de stalactites, qui font penser à la coulée des substances semi-liquides. C'est ce qui arrive du reste au miel lui-même lorsque la cire est exposée aux rayons trop ardents du soleil ou par quelque autre cause accidentelle.

Ses rochers de Franquemont ne méritent-ils pas de recevoir aujourd'hui l'expression biblique? pour peu que les gens du pays veuillent bien aider et protéger la nature, qui se montre généreuse et même exubérante dans ses recoins les plus reculés, les mieux abrités surtout, dirai-je; mais il ne faut pas la contrarier.

D^r L^s Rollier.

(*) Le Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*) porte au Landeron le nom de *cochlais* (prononcez cohlaï, comme dans *ostrea cochlear*), qui est aussi un nom vulgaire ou familier pour les œufs, parce que la fleur du Nénuphar blanc, avec son intérieur jaune, rappelle les œufs de Pâques.



Le 23 Avril 1901.
D^r L^s R.